



SYNDICAT CGT DES TERRITORIAUX DE LA VILLE DE SAINT-ÉTIENNE

Monsieur Gaël PERDRIAU
Maire de Saint-Étienne
Hôtel de ville
BP 503
42000 Saint-Étienne Cedex 1

Saint-Étienne le 14 juin 2021

Objet : « préavis de grève pour le mardi 22 juin 2021 »

Monsieur le Maire,

Conformément aux dispositions de l'article 10 de la Loi 83-634 du 13 juillet 1983 et de l'article 2512-2 du Code du Travail, le syndicat CGT des territoriaux de la ville de Saint-Étienne vous transmet ce préavis de grève pour le mardi 22 juin 2021 de 11H00 à 23h59 pour l'ensemble des agents de la ville de Saint-Étienne.

La CGT reste opposée à la Loi n° 2019-828 du 6 août 2019 dite Loi de la « Transformation de la Fonction Publique », ainsi qu'aux conséquences et déclinaisons impactant chaque collectivité et chaque agent.

Aussi, dans la continuité des préavis précédents, nous revendiquons la justification de sujétions spécifiques pour CHAQUE métier de la collectivité afin de déroger à la loi sur le temps de travail et permettre à chaque agent de garder l'intégralité des congés existant sans augmentation de temps de travail.

Dans le même temps, notre syndicat s'insurge de la décision de la collectivité de retirer la demi-journée de fête des mères, et revendique la continuité de celle-ci par tous les moyens dont dispose la collectivité et réclame l'équivalence pour les pères de famille.

Le syndicat CGT des territoriaux de la ville de Saint-Étienne dénonce la mise en place d'un CIA favorisant les fonctions et l'individualisme au détriment des droits acquis collectivement. Notre syndicat revendique l'augmentation de l'IFSE pour chaque agent à l'occasion de la prochaine mise en place du RIFSEEP.

Notre syndicat exige la reconduction des modalités d'utilisation du droit de grève existant à l'occasion des prochaines négociations sur l'encadrement du droit de grève.

LA CGT restera vigilante quant au respect du droit de grève.

Dans l'espoir qu'enfin des discussions autour de ces sujets soient ouvertes comme la loi vous y oblige au travers des préavis déposés.

Dans cette attente, veuillez recevoir, Monsieur le Maire, nos respectueuses salutations.

Sylvain VALLA
secrétaire général

